

RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

*Colloque international de La Rochelle
22 - 26 septembre 1998*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Le vieillissement et les migrations dans l'Union européenne : quelques enjeux au plan du partage régional/national de compétences

Géry COOMANS

ISMEA, Paris, France

1 - Quelques enchaînements du temps long

Dans l'histoire démographique des nations européennes, la deuxième moitié du XIX^{ème} est réputée remarquable à de nombreux égards. Ce qui advient alors dépend de deux ordres d'évolutions. Primo, on assiste, en Europe, au bouclage progressif de la transition démographique : après la baisse de la mortalité, c'est la baisse de la natalité qui se précipite en fin de siècle. Secundo, c'est la grande époque des migrations européennes, internes et externes.

Au plan des migrations externes, la période 1881-1915 voit partir 32 millions d'européens - soit l'équivalent de près d'un dixième de la population de 1880. Depuis le milieu du XIX^{ème}, se succèdent les vagues britanniques (aussi irlandaises), allemandes, italiennes, austro-hongroises, espagnoles, russes, scandinaves, en direction du Nouveau Monde à plus de 95 %. Si le facteur du trop-plein né du dynamisme démographique intervient, les blocages d'ancien régime y jouent un rôle appréciable. La France n'est pas pays d'émigration, à la fois parce que la Révolution de 1789 a durablement consolidé l'économie rurale¹ et parce que l'évolution démographique s'y est déjà ralentie.

Au plan interne, il a été estimé que les non-natifs représentaient l'équivalent de 0.7 % des habitants des pays européens en 1860, et 1.8 % en 1910. A ce moment, le rapport est de 0.2 à 0.3 % pour l'Italie et l'Espagne, autour de 2 % pour l'Allemagne et le Royaume-Uni, et quasiment de 3% pour la France - avec un quart de belges, et déjà plus d'un tiers d'italiens². Au plan interne, c'est aussi l'explosion des régions capitales (Tableau 1).

On observe que c'est dans les capitales des pays les plus avancés que, dès le tournant du siècle, la croissance, nourrie d'exode rural, est la plus impressionnante. Et c'est bien là le propre de la consolidation des États-nations, avec des capitales mêlant le développement économique et la mise en place de bureaucraties étatiques élargies, assurant l'intégration politique des territoires nationaux - et impériaux³. A son dynamisme démographique propre, la capitale ajoute son pouvoir de contrôle et d'attraction à l'égard de l'ensemble des régions nationales.

Même en filigrane, cela laisse deviner la trace rémanente d'au moins deux ordres de structures historiques du temps long. **Primo**, les structures urbaines et politiques sont tenaces. Là où le polycentrisme urbain prévaut, les croissances des régions capitales sont moindres : les villes du Quattrocento italien, les fiefs bourgeois des villes hanséatiques, les anciennes villes drapières flamandes - avec, en regard, le particularisme liégeois - définissent des systèmes localistes qui limitent les attractions d'une capitale administrative. Le polycentrisme allemand est certes tempéré, fin XIX^{ème}, par la prééminence prussienne qui donne son assise à l'État-nation allemand et par Berlin qui se développe aussi sur un large hinterland agraire. Mais, fondamentalement, les polarisations régionales (Hambourg, Francfort, Munich) relayées par un tissu dense de pôles urbains subrégionaux

¹ Malgré les déclin relatifs du dernier quart du XIX^{ème}, la France garde encore quasiment un tiers de sa population active dans l'agriculture en 1945. Ce tiers sera divisé par deux 25 ans plus tard, nourrissant un exode rural soutenu.

² P. Bairoch, Victoires et déboires, Histoire économique et sociale du monde du XVI^{ème} siècle à nos jours, Gallimard-Folio, 1997, T.II, p.174.

³ Voir E.J. Hobsbawm, L'ère des empires, 1875-1914, 1987, trad. franç. 1989, Paris, Fayard.

s'ajoutent aux dynamismes économiques (conurbations de la Ruhr), au détriment des centralismes administratifs. Outre Berlin, le pays compte aujourd'hui une douzaine de villes de plus d'un million d'habitants, toutes dans l'ancienne RFA.

TABLEAU 1 - POPULATION DES GRANDES RÉGIONS URBAINES EUROPÉENNES (EN MILLION)

	1850	1900	1950	1995
Athènes	*	0.1	1.8	3.5 (a-Attique)
Berlin	0.4	2.4	3.3	3.5(a)
<i>Cologne</i>	0.1	0.4	1.8	3.0
<i>Dusseldorf</i>		0.2	2.0	3.0
<i>Essen</i>		0.2	5.3	6.5 (<i>Conurb.</i>)
<i>Francfort</i>	0.1	0.3	2.3	3.6
Londres	2.3	6.6	8.7	7.0 (a-Greater L)
Madrid	0.3	0.6	1.6	5.0 (a)
<i>Barcelone</i>	0.2	0.6	1.6	4
Paris	1.3	3.3	5.4	9.5
Rome	0.2	0.5	1.6	2.9
<i>Milan</i>	0.2	0.5	3.6	4.6
<i>Naples</i>	0.4	0.6	2.8	3.0

Source : P. Bairoch, op.cit. T.III, p. 376-377 et (a) EUROSTAT

L'Italie, unifiée en 1870, et la Belgique, indépendante depuis 1830, avec leurs anciens localismes, montrent de même un tissu de villes capables de retenir les populations régionales, et n'ont d'État, et donc de capitale, que faibles. Outre Rome, l'Italie compte trois grandes métropoles (Naples, Milan et Turin), mais fixe les populations par un large tissu de villes historiques fonctionnant en capitales régionales. Hormis les polarisations lentes entre régions, les évolutions démographiques de ces villes, dans le court terme, seraient largement isomorphes par rapport aux schémas nationaux, n'était précisément leur capacité à détourner à leur profit les exodes ruraux régionaux. Mais l'exode rural s'est terminé de manière plus précoce en Belgique, où la densité dispense mieux des mobilités de résidence : l'emploi à Bruxelles - vieille ville de cour, mais par délégation espagnole, puis autrichienne, puis française, puis hollandaise, devenue ville-otage - est ainsi exercé pour plus de moitié par des travailleurs pendulaires.

Cas intermédiaires : l'Espagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Madrid, partant d'un centralisme ancien mais toujours contesté, ne s'imposa aux régionalismes qu'après la victoire franquiste - mais ceux-ci demeureraient vivaces, et Barcelone le disputait à la capitale. Les Pays-Bas, à la fois centralisés et marchands, s'organisaient sur deux pôles, Amsterdam et Rotterdam - La Haye - chacun proche aujourd'hui des 2 millions d'habitants. Le Royaume-Uni a hérité à la fois d'un centralisme qui fit l'État victorien et des villes portuaires et manufacturières qui firent le Commonwealth : aujourd'hui, outre Londres débordant sur tout le sud-est, quatre ports atteignent le million d'habitants, et deux villes manufacturières (Manchester et Birmingham) de près de 3 millions d'habitants. Et nous verrons plus loin que ce schéma britannique, qui s'est largement superposé aux rémanences plus anciennes, s'accompagne d'une très forte mobilité interrégionale - alors même que la régression du monde agricole y est achevée depuis sensiblement plus longtemps qu'ailleurs⁴.

⁴ Dans les dernières années du XIX^{ème}, le Royaume-Uni ne comptait plus qu'un septième de l'emploi dans l'agriculture, contre un tiers pour l'Allemagne et la moitié pour la France.

Enfin, à l'autre extrême où se tient le centralisme, nous trouvons Vienne, Athènes, Lisbonne, Stockholm, Helsinki, Paris - villes-régions macrocéphales représentant chacune, de nos jours, et en gros, entre un cinquième et un tiers des populations nationales (voir Tableau 2, col. 7). Paris, depuis au moins Colbert, demeure l'archétype de la capitale à la fois politique et économique, hors de laquelle il n'est que province. Sous Paris, trois villes d'à peine un million d'habitants (Lille, Lyon, Marseille).

Secundo, les évolutions historiques de l'économie devraient être abordées sur au moins trois plans, sachant qu'une combinaison particulière de facteurs domine chaque cas :

- Lorsque le tissu historique des villes régionales n'est pas déforcé par le centralisme politique, l'exode rural consécutif à la régression de l'agriculture fut contenu à l'intérieur des régions, assurant une fixation relative des populations. L'Italie est ainsi le pays où les migrations interrégionales sont aujourd'hui, au total, les plus faibles, malgré la polarisation du développement entre nord et Mezzogiorno⁵ - voir Carte 2. La Belgique, apparaît elle aussi peu circulante - observant que d'une part la régression de l'agriculture y est ancienne et d'autre part que l'essentiel des échanges migratoires se fait entre Bruxelles et sa périphérie, wallonne en particulier⁶. A l'opposé, la France centralisée, avec un exode rural non moins tardif qu'en Italie, connaît une circulation forte, où la région capitale serait concernée par 39 % des flux de migrants (voir Tableau 2, col. 8). L'Espagne est un cas intermédiaire : la mutation profonde de l'emploi depuis 20 ans y a déforcé les répartitions régionales, au détriment très net des grandes régions non-côtières. Le taux de circulation, tel que nous le définissons (voir Tableau 2), y est passé de 1,4 % pour 1985-1990 à 3 % pour 1990-95, avec des afflux s'accroissant vers Madrid, vers les régions côtières de l'est et vers les îles.
- Le calendrier historique du développement industriel apparaît déterminant au moins au Royaume-Uni, et aussi en Wallonie. Là où l'industrialisation précoce dut encore suivre la localisation des ressources naturelles, le développement urbain devait nécessairement y trouver ses structures : par exemple Liège ou le Hainaut belge, le Nord minier français ou la Lorraine sidérurgique, le nord-est espagnol, la Ruhr ou la Saxe, Manchester ou Birmingham. Faute d'une reconversion continue, ces régions seraient aujourd'hui régressives⁷. Là où le développement industriel n'a été autorisé qu'après que l'énergie électrique fournisse à la localisation un degré de liberté par rapport aux dotations naturelles, des pôles urbains moins denses ont pu prospérer : nombre de villes allemandes, les Flandres, le nord italien, Rhône-Alpes, etc. Avec la vague de développement des échanges internationaux, de nombreuses régions portuaires ont renouvelé les bases de leur dynamisme, mêlant industrie et transport : ni Hambourg, ni les régions portuaires hollandaises, ni Anvers, ni Gênes ne semblent avoir

⁵ Cela apparaît patent quelle que soit la méthode utilisée pour apprécier l'ampleur de ces migrations. Les séries de migration interrégionale d'Eurostat le confirment aussi bien que les taux de migration tels que calculés ci-après - voir Tableau 2. Cela n'est sans doute pas non plus sans rapport avec la résistance des structures familiales en Italie, elle-même liée à cette faible mobilité des populations. Voir sur ce plan, Rossella PALOMBA, Images de la famille italienne en mutation, *Revue Population*, 2, 1966, pp. 353-368, et J.-C. KAUFMANN, Les ménages d'une personne en Europe, *Revue Population*, 4-5, 1994, pp. 935-958, et du même auteur, Célibat, ménages d'une personne, Isolement, Solitude, Un état des savoirs, 1994, CCE, doc V/1963/94-FR. Voir aussi le Rapport récent, montrant l'emprise des structures de la «famille élargie» de L. HANTRAIS pour la Commission européenne, Interaction between Family Policies and Social Protection in the context of recent and future socio-demographic changes, DGV- SOC97 100931, Août 1998.

⁶ La proximité en zone densément peuplée décourage sans doute la mobilité de résidence, mais le contre-exemple, à cet égard, des Pays-Bas amène à relativiser la valeur de l'argument.

⁷ Le taux de migration net, dans nos calculs (tels qu'en Tableau 2, col.15), y est négatif : autour de - 3 % pour Manchester et Birmingham, les deux régions françaises, la Galice et les Asturies ; -1.2 % en Hainaut ; -0.8 à -4.8 % dans les cinq Regierungsbezirke de Rhénanie du Nord-Westphalie. Voir Carte.

Tab.2 - Migration interrégionale quinquennale inférée par groupe d'âge 1990-95

Nuts2	Région	Ville principale	Population 1995		% région/pays dans la population 1995	les migrants (d)	Période 1990-95										Taux de circulation (c)		
			Indice (100 en 1985)				Taux de migration par groupe d'âge (a)										net total 15-64 (b)	région	pays
			Région	Pays			15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64			
AT13	Wien	Vienne	1593	106,3	19,8	46	17,6	12,2	8,0	4,5	-3,8	-3,8	3,4	5,8	2,4				
BE1	Rég Bruxelles-Cap	Bruxelles	962	97,1	9,4	41	14,4	13,8	6,2	-8,1	-7,1	-6,0	-1,8	7,5	2,1				
DE3	Berlin	Berlin	3470	+++	4,3	30	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	5 (g)				
DE21	Oberbayern	Munich	3957	107,3	4,9	3	9,8	3,3	-1,4	-2,8	-2,7	-1,8	-0,7	2,9					
DE6	Hamburg	Hambourg	1705	107,0	2,1	3	14,6	11,0	0,5	-4,0	-4,5	-3,9	-0,2	5,3					
DE71	Darmstadt	Francfort	3668	108,0	4,5	3	1,8	4,3	1,4	-2,0	-4,0	-3,6	-1,2	2,9					
ES3	Madrid	Madrid	5273	103,9	13,5	17	2,8	6,4	7,3	5,7	0,4	-1,5	2,8	3,0	3,1				
FI11	Uusimaa	Helsinki	1310	105,5	25,7	49	15,4	15,3	3,3	0,0	-2,2	-1,6	2,8	3,8	2,4				
FR1	Ile-de-France	Paris	10978	107,3	18,9	39	18,3	7,5	-2,2	-3,2	-12,4	-9,7	-1,0	6,6	2,9				
GR3	Attiki	Athènes	3485	101,4	33,4	38	-1,0	-2,7	-4,5	-5,9	-8,2	-5,2	-5,8	5,8	5,3				
IT6	Lazio	Rome	5193	102,9	9,1	4	1,5	0,9	-0,4	-0,9	-0,1	0,5	0,3	0,7	1,8				
NL31	Utrecht	Utrecht	1064	113,6	6,9	5	6,7	2,1	-0,8	-0,7	-1,3	-0,2	0,5	1,6	4,0				
NL32	Noord-Holland	Amsterdam	2464	106,6	16,0	18	7,6	7,1	0,7	-1,5	-2,1	-1,8	0,8	2,6	4,0				
NL33	Zuid-Holland	Rotterdam-LaHaye	3325	105,5	21,6	16	5,8	2,7	-0,8	-1,7	-1,9	-1,4	-0,1	1,9	2,8				
PT13	Lisboa e V. do Tejo	Lisbonne (e)	3309	97,2	33,4	41	3,7	6,8	4,0	0,3	-2,8	-3,0	0,2	3,1	2,8				
SE01	Stockholm	Stockholm	1709	109,3	19,4	43	9,4	11,1	1,4	-2,3	-2,8	-3,1	1,0	3,7	1,7				
UK55	Greater London	Londres	6987	103,1(0)	11,9	28	11,6	13,5	15,8	5,1	-6,0	-7,1	1,9	9,4	4,0				

(a) Taux de migration = % du groupe d'âge ayant émigré (signe-) ou immigré (signe+) pendant la période, exprimé en % de l'effectif en début de période. Le calcul s'effectue par inférence de l'écart à la moyenne nationale des taux de survie apparents du groupe d'âge entre le début et la fin de la période; soit par la comparaison, par ex., de l'effectif de 20-24 ans de 1990 et de l'effectif de 25-29 de 1995, tout écart d'évolution par rapport à la moyenne nationale s'interprétant comme signalant une migration interrégionale. Ceci revient à supposer que les taux de mortalité effective par groupe d'âge sont homogènes sur l'ensemble des régions d'un espace national. Si l'effectif du groupe d'âge (n à n+4) a l'année t voit son effectif diminuer (ou augmenter) de 8 % au niveau de l'effectif (n+5 à n+9) en t+5 au plan national, une baisse (ou une hausse) de 13 % au plan de telle région y par différence, une émigration (ou une immigration) de 5 % du groupe d'âge (n à n+4) sur la période t à t+5. Il s'agit donc de migration nette pour l'effectif de chaque groupe d'âge quinquennal.

(b) Différence des émigrants et des immigrants quinquennaux des 10 groupes d'âge (15-19, 20-24, ..., jusqu'à 60-64 ans) rapportée à l'effectif total des 15-64 ans en début de période.

(c) Somme des migrants par période quinquennale des 10 groupes d'âge quinquennaux rapportée à l'effectif total des 15-64 ans en début de période.

(d) % de la région dans la somme nationale des migrants par période quinquennale (soit immigrants soit émigrants) des 10 groupes d'âge quinquennaux de 15 à 64 ans.

(e) Pour le Portugal, demi-valeur de la période 1995-1996.

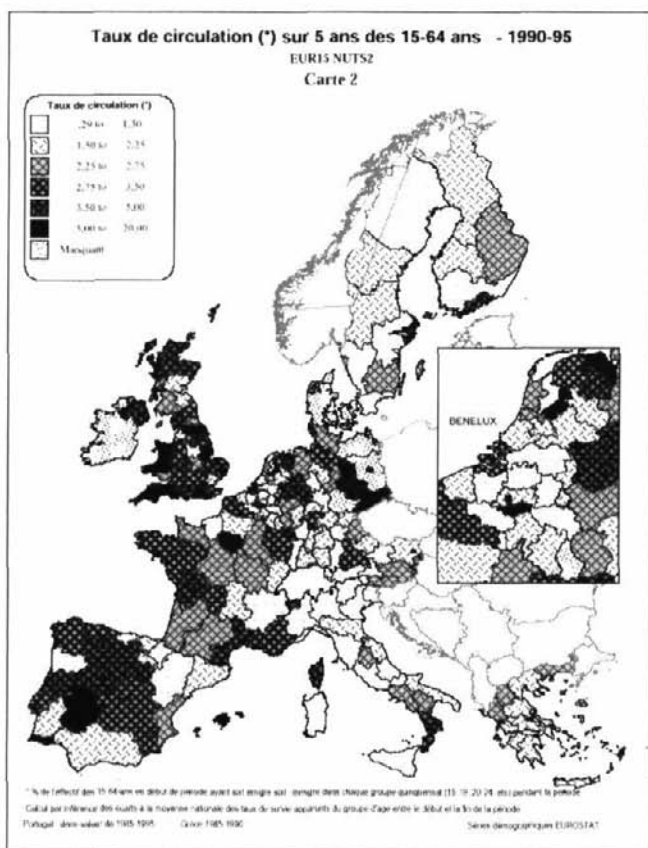
(f) Base 100 en 1990.

(g) valeur de 3,0 pour 1985-1990.

Source des séries démographiques : Eurostat

1997-1998

de solde migratoire négatif - mais encore faut-il un solide hinterland industriel, comme le montrent a contrario les régions du Merseyside, de la Clyde ou de la Haute-Normandie.



- Passé l'Âge d'Or industriel qui fit les « 25 Glorieuses », le lien même entre l'économie matérielle et les polarisations spatiales tend à se relâcher d'un cran supplémentaire. Avec désormais plus des deux tiers de l'emploi dans les services, en moyenne des Quinze, chaque ville devient, en tendance, sa propre base économique, par autofécondation. C'est, en quelque sorte, l'économie matérielle qui est de plus en plus mise en scène par l'économie immatérielle : les révolutions de la logistique - matérielle par le transport, immatérielle par les Technologies de l'Information et de la Communication - parachèvent l'organisation et de l'économie et de la société en réseaux de flux⁸. Mais tout cela nous introduit dans l'incertitude du présent et du futur.

2. Quelques tendances du temps présent

Le recul manque pour apprécier l'ampleur des évolutions en cours. Néanmoins, plusieurs tendances méritent l'attention - sachant qu'elles peuvent s'ajouter à des tendances anciennes sans nécessairement les annuler, et sachant que certaines de ces tendances ne sont pas tant neuves qu'elles ne se renforcent avec des glissements de contenu. Pour autant que l'outil

⁸ Voir M. Castells, *La société en réseau*, 1996, trad. franç. 1998, Fayard, et A.J. Haesler, *Sociologie de l'argent et postmodernité*, Librairie Droz, 1995.

statistique permette de les observer, trois ordres de phénomènes seront pris en compte ici, en observant que chacun se chargera d'enjeux nouveaux avec le vieillissement général qui se précipitera dans les deux décennies à venir.

- **Primo**, il faut observer la mobilité spécifique des jeunes. Bien sûr, celle-ci est tout sauf nouvelle en soi. Mais, prenant en compte la croissance continue des effectifs de l'enseignement supérieur⁹, il semble a priori évident que les migrations vers les grands centres urbains tiennent de moins en moins aux régressions du monde rural et de plus en plus à la quête de formation. Pour prendre l'exemple français, le plus évident, le tableau 3 montre comment l'essentiel du flux migratoire interrégional des 15-19 ans de 1990 - qui seront les 20-24 ans de 1995 - s'adresserait à la région capitale, et accessoirement à Lyon, à Toulouse et à Strasbourg¹⁰. La carte 3 montre que des flux semblables s'adressent à la majorité des régions capitales et des grandes métropoles de l'Europe - sachant à nouveau qu'une structure décentralisée dispersera mieux les afflux (vers Hambourg, Francfort ou Munich, vers le nord italien plutôt que vers Rome). Ceci n'exclut évidemment pas que telle ou telle région attire les jeunes sur d'autres critères, comme celui du dynamisme régional : l'Algarve parmi d'autres exemples, attire, relativement, autant que Lisbonne.

TABLEAU 3 - MIGRATION INTERRÉGIONALE QUINQUENNALE NETTE (*) DES 15-19 ANS - FRANCE (22 régions) (X1,000) (signe + = immigrants ; signe - = émigrants)

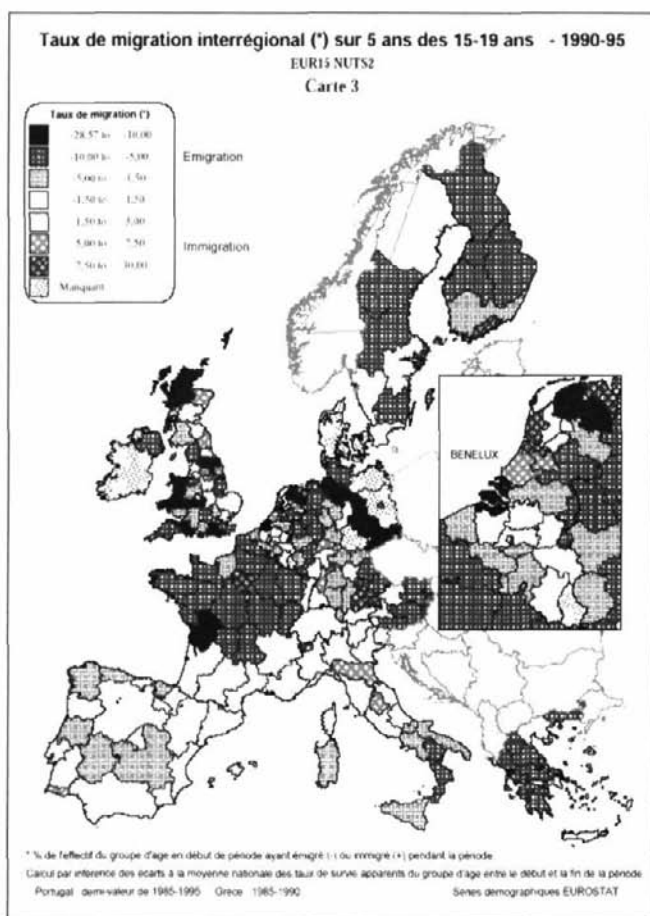
Régions	1985-90	1990-95
ÎLE-DE-FRANCE	137	139
CHAMPAGNE-ARDENNE	-8	-7
PICARDIE	-12	-11
HAUTE-NORMANDIE	-7	-7
CENTRE	-10	-11
BASSE-NORMANDIE	-10	-10
BOURGOGNE	-10	-10
NORD-PAS-DE-CALAIS	-26	-22
LORRAINE	-13	-11
ALSACE	4	6
FRANCHE-COMTÉ	-6	-6
PAYS DE LA LOIRE	-21	-22

	1985-90	1990-95
BRETAGNE	-15	-18
POITOU-CHARENTES	-12	-13
AQUITAINE	-1	-3
MIDI-PYRÉNÉES	3	3
LIMOUSIN	-3	-3
RHÔNE-ALPES	11	11
AUVERGNE	-7	-7
LANGUEDOC-ROUSSILLON	3	1
PACA	4	-1
CORSE	0,2	0,1
Total immigrants	161,6	161,0
Total émigrants	-161,3	-160,7

(*) Calcul par inférence sur les taux apparents de survie en fin de période. Voir note (a) sous Tableau 2

⁹ Eurostat indique, pour les Quinze, 7,5 millions d'étudiants dans le cycle supérieur en 1985, et 11,5 en 1994.

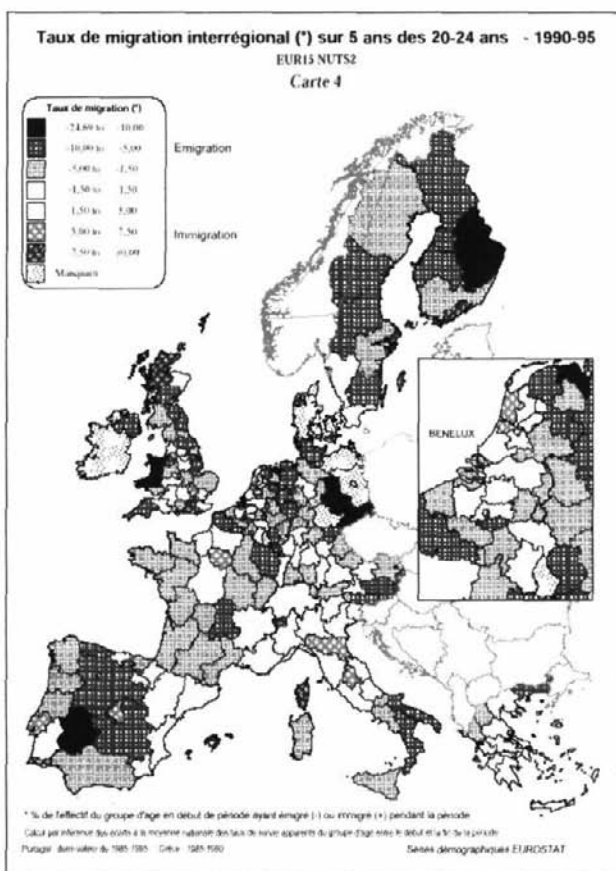
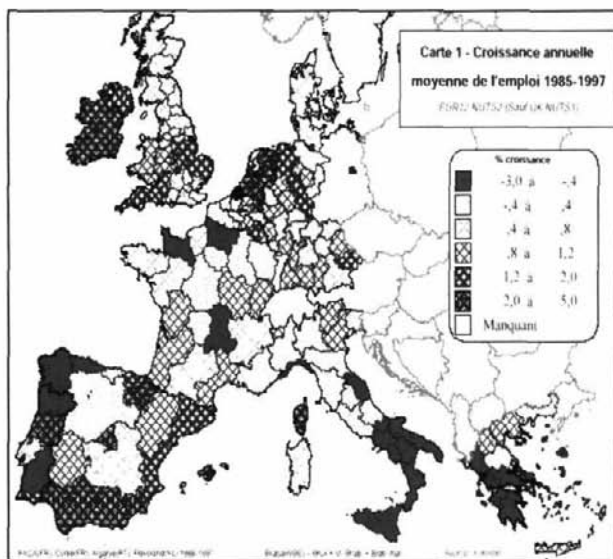
¹⁰ Cela n'exclut évidemment pas un flux par exemple vers Marseille ou vers Bordeaux, mais le fait est qu'en terme de solde, Paris attire davantage.



Pour autant, il semble que la « migration étudiante » en cache une autre, qui fait aller vers les régions où le marché du travail serait plus favorable, c'est-à-dire marqué par un taux de chômage relativement ou marqué par un dynamisme particulier de l'emploi (voir Carte 1). Au demeurant, cela ne joue pas que pour les régions métropolitaines, mais aussi pour quelques autres régions « dynamiques » (l'Algarve, l'Emilie-Romagne, East-Anglia, Groningen, Val d'Aoste, etc.). Dans ce sens, la quête de formation déclenche la quête d'emploi. S'il y a alors lieu de parler d'une mobilité étudiante, il reste à vérifier dans quelle mesure cette migration est réversible une fois la formation acquise. Mais le matériau utilisé ne peut connaître que des soldes migratoires par groupe d'âge, et non pas des flux bruts.

- **Secundo**, on observe que la mobilité des 20-24 ans, des 25-29 et des 30-34 ans - étant respectivement les 25-29 ans, les 30-34 et les 35-39 ans cinq ans plus tard - s'atténue relativement lentement, et de manière peu homogène selon les pays.

Pour les 20-24 ans, devenant les 25-29 ans en fin de période quinquennale, on observe que c'est là où l'on devrait charger le moins le facteur « quête de formation » que les flux se maintiennent le mieux, s'ils ne s'accroissent : en Espagne et en Italie par exemple. Mais en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, la carte s'éclaircirait plutôt, multipliant les zones de neutralité. (Voir Carte 4)



Par contre, dès que l'on considère les groupes d'âge 25-29 et 30-34 ans, on observe que les grandes métropoles commencent à dégorger : Lisbonne, Paris, Bruxelles, les zones urbaines de Hollande, Stockholm, Helsinki, les métropoles urbaines d'Allemagne ou du Royaume-Uni - mais non pas Londres -, les régions d'appel du nord italien, Athènes, une majorité des régions métropolitaines cessent d'attirer ces tranches d'âge. N'était Madrid, toutes les régions urbaines du tableau 2 ont des soldes négatifs pour les 30-34 ans. La tendance est bel et bien à **une périphérisation marginale des trentenaires** - ce que confirment les mouvements relatifs aux 0-4 ans et aux 5-9 ans, puisque ceux-là suivent leurs parents.

TABLEAU 4 - TAUX DE CIRCULATION QUINQUENNALE (*) DES GROUPES D'ÂGE JEUNES
Moyennes nationales - 1990-95

pays	15-19	20-24	25-29	30-34
AT	5,3	4,5	3,1	2,1
BE	2,9	3,4	2,7	2,5
DE (**)	9,1 (6)	7,5 (5,4)	5,5 (3,3)	4,8 (3,7)
ES	1,8	4,3	6,0	4,8
FI	6,4	7,6	2,4	1,1
FR	6,0	3,4	2,0	1,8
GR	5,8	4,6	4,9	4,9
IT	3,6	3,8	2,4	1,4
NL	8,8	7,5	4,3	3,0
PT(***)	2,9	2,6	2,0	1,5
SE	4,6	5,1	1,1	1,0
UK	5,9	4,7	4,8	2,4
12 pays(****)	5,8	5,1	4,0	3,0

(*) Voir définition sub Tableau 2, note c

(**) Entre parenthèses, valeur pour la période 1985-1990

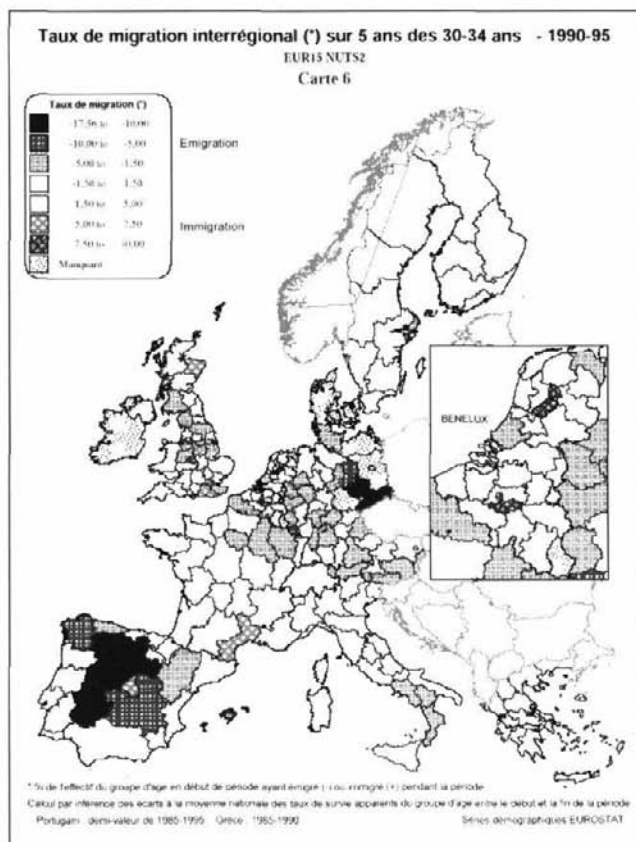
(***) Demi-valeur de 1985-1995

(****) Moyenne non-pondérée de 189 régions NUTS2 (voir Cartes 3 à 6)

La tendance peut être illustrée en prenant le cas limite de Bruxelles et du Brabant Wallon - auquel on pourrait ajouter le Brabant Flamand : on y voit comment les jeunes du Brabant Wallon « montent » vers la ville, et comment les jeunes couples quittent la ville pour venir résider, avec leurs enfants, dans le Brabant Wallon. Et le mouvement se ralentit pour les « quadras ». Ce profil, on le retrouve aussi bien pour Paris face à l'ensemble des régions du bassin parisien, et, par rapport à leurs régions contiguës, pour un grand nombre de régions urbaines (voir Tableau 2, col. 9-12). Bien sûr, lorsqu'il s'agit d'une région aussi petite que Bruxelles, le phénomène apparaît mieux. Bien sûr aussi, en conjonction avec ce problème de taille, certaines régions urbaines retiennent mieux leurs trentenaires - Vienne, Helsinki et Madrid. Mais il est remarquable d'observer que même lorsqu'il s'agit de « grandes régions », la tendance est tout de même nette. Cela signifie qu'il ne s'agit pas seulement d'une répulsion de la ville proprement dite - voir par exemple les régions de Munich ou de Francfort, trop grandes pour que l'argument de résidence en « faubourg vert » soit suffisant.

A cet égard, les flux dans la France centralisée sont plus impressionnants, et plus structurés, que ne le laissent voir les cartes 3 à 8 : la couronne d'échange migratoire de l'Île-de-France (11 millions d'habitants) semble inclure non seulement les 6 régions du Bassin parisien (10,5 millions), mais aussi le Nord (4 millions), les régions de l'Ouest (7,6 millions) et de l'Est (5 millions).

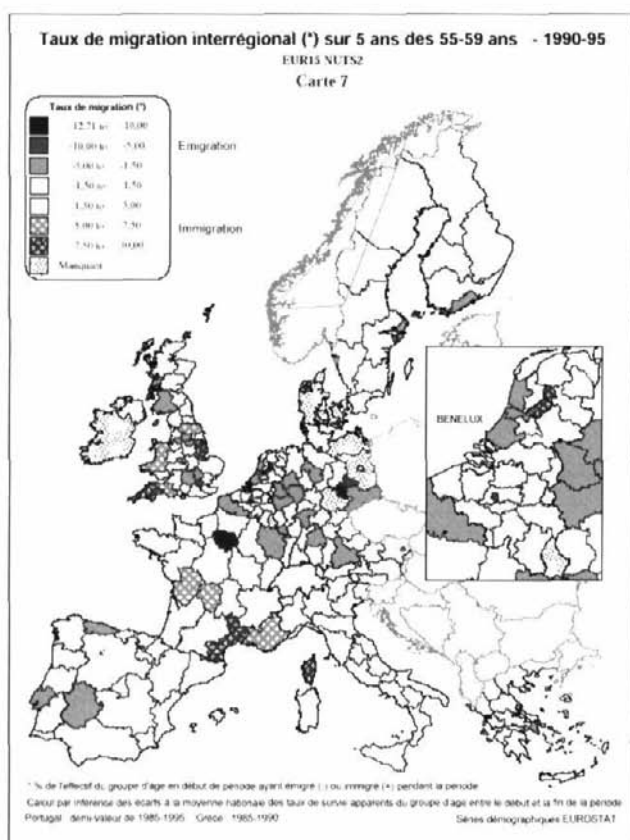
Enfin, la carte 6 montre également comment les trentenaires se dispersent vers de nombreuses régions de croissance, et parfois d'abord de confort ou de « qualité de vie » : Midi français, centre-sud anglais, Namur-Luxembourg en Belgique, Zéelande et Drenthe aux Pays-Bas, sud suédois, régions centrales d'Italie, régions côtières de l'est espagnol, sud portugais, Basse-Saxe et Cologne. L'appel de régions en croissance forte est très net pour Val d'Aoste ou l'Algarve.



- **Tertio**, la mobilité des travailleurs en fin de période d'activité¹¹ devient une des composantes de base des mouvements migratoires. Considérant l'ensemble des migrants quinquennaux de 15 à 64 ans pour la période 1990-95, les 55-64 ans en représenteraient en effet 1/6 - contre 1/3 pour les 25-34 ans et quasiment une moitié pour les 15-24 ans. Les cartes 7 et 8 montrent que, même si aucune région urbaine ne dégorge autant les sexagénaires que l'Île-de-France, les régions d'attraction sont cette fois relativement typées : régions côtières en premier lieu, et plutôt au sud qu'au nord. On le vérifie nettement pour l'ouest et le Midi français ; pour le sud-ouest anglais - et aussi pour les régions côtières de la côte est ; pour Valence-Murcie en Espagne ; pour la Flandre côtière ou pour la Zéelande - mais aussi vers les Ardennes ou la Frise. Marginalement, un effet « retour au pays » semble

¹¹ Les 55-59 et les 60-64 ans en début de période quinquennale deviennent évidemment les 60-64 ans et les 65-69 ans de la fin de la même période quinquennale. Le fait est que 1°) les mobilités se ralentissent de manière très sensible après ces âges, et que 2°) les statistiques régionales ne présentent pas pour les groupes d'âge au-delà de 70 ans une homogénéité suffisante pour autoriser un traitement uniforme.

jouer, et surtout là où la mobilité était forte - centre français, plusieurs régions britanniques. On vérifie aussi que ces migrations grises demeurent marginales en Suède, en Finlande, en Allemagne. On retrouve, pour l'Italie, la faible mobilité, mais c'est encore là un effet du modèle de la « famille élargie » couplé à la relative neutralité familiale de l'État. Pour ces tranches d'âge, la mobilité est, au total, à peine supérieure en Espagne, autre pays de « famille élargie ».

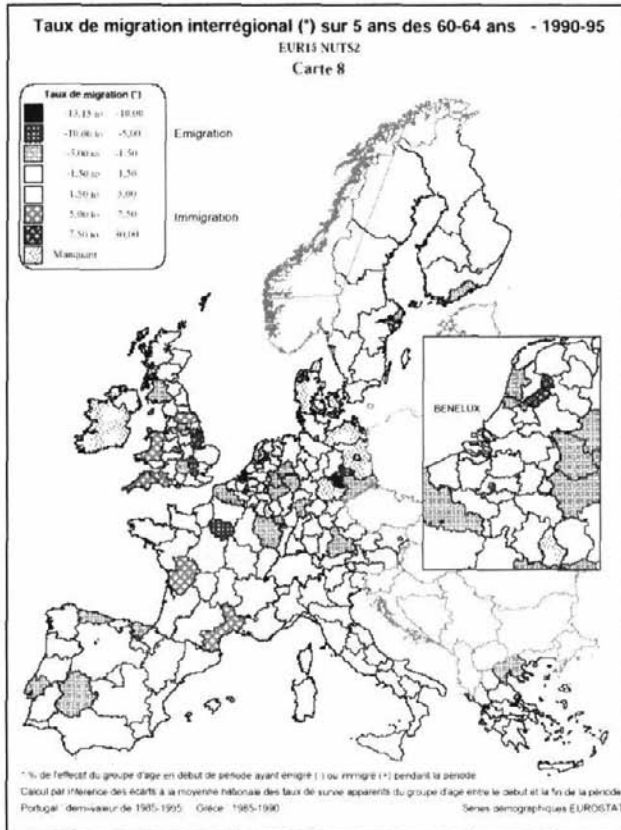


En termes de croissance, la corrélation apparaît positive entre afflux de travailleurs en fin d'activité et croissance de l'emploi de la région d'accueil. C'est assez manifeste en Angleterre (sud-ouest, East Anglia, East-Midlands, Pays de Galles), en France (Bretagne, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon - mais pas en PACA), pour le sud-est côtier espagnol, pour l'Algarve, la Frise et la Zélande, la Flandre maritime, les Ardennes belges. C'est une sorte d'« effet Floride », qui n'implique que marginalement les tranches d'âge jeunes.

Au total, il semble probable, étant donné la faible descendance des baby boomers, que cette mobilité grise, ou plutôt la mobilité des seuls « jeunes vieux », s'accroisse¹², et

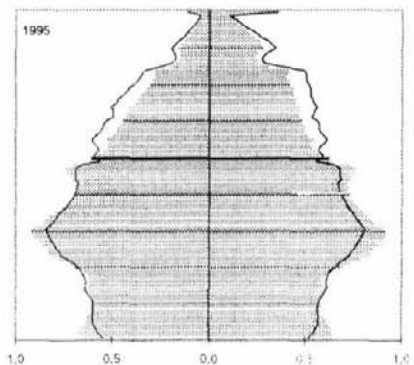
¹² Voir quelques enseignements à tirer de l'expérience américaine in F. BARTIAUX, Les migrations des personnes âgées aux Etats-Unis : une approche par ménage, in Populations âgées et révolution grise, Chaire Quetelet 1986, éd. CIACO, pp. 499-508.

constitue de plus en plus un facteur structurant s'ajoutant aux dynamiques démographiques régionales.



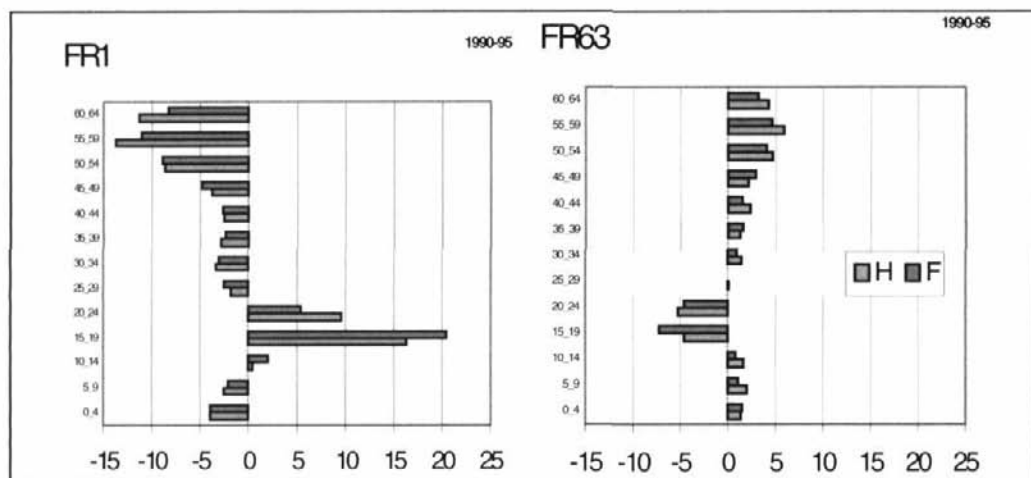
L'intégration de ces migrations interrégionales par âge aux projections démographiques régionales courantes aboutirait à des pyramides des âges sensiblement différentes des pyramides tirées des projections courantes. A titre d'exemple, le graphique 2 ci-dessous montre le profil des migrations par âge du Limousin et de l'Île-de-France. D'un côté, le Limousin, qui est déjà la région la plus vieillie d'Europe avec la Ligurie, verrait sa base de fécondité se rétrécir de plus en plus, en même temps qu'il accueillerait un surplus de personnes âgées, aboutissant à une croissance continue des taux de dépendance. De l'autre côté, la région-capitale doit nécessairement se maintenir avec une population jeune et des taux de dépendance bas. Cette pyramide « jeune » des métropoles urbaines, est évidente dans le cas des

En gris, pyram. des 7 capitales. Le trait continu représente les 197 autres régions. Voir note 13.



régions-capitales, (voir Graphique 1 ci-dessus¹³) - et sans doute d'autant plus que prévaut le centralisme -, mais on a de bonnes raisons de supposer qu'elle s'observerait tout autant dans les grandes métropoles avancées. A la limite, on ne peut pas ne pas évoquer les analyses que C. Meillassoux¹⁴ consacrait il y a quelques années aux bantoustans d'Afrique du Sud, *mutatis mutandis* : les zones périphériques fonctionnaient en viviers de main-d'œuvre, fournissant les zones urbaines en main-d'œuvre jeune et recueillant les post-actifs. Et l'autonomie administrative des viviers participait à la logique du circuit.

GRAPHIQUE 2 - TAUX DE MIGR. QUINQUENNALE PAR ÂGE : ILE-DE-FRANCE (FR1) ET LIMOUSIN (FR63)



Méthode et définitions : voir sub Tab.2

Si l'on mène l'analyse par rapport aux configurations liées aux Technologies de l'Information et de la Communication, on observe d'emblée que l'argument du degré de liberté supplémentaire que chaque « vague technologique » fournit par rapport aux localisations de dotations naturelles n'est pas tant confirmé qu'il ne change et de forme et de contenu. En effet, si l'information et la communication sont désormais au cœur de l'activité économique et du procès de travail, il faut noter qu'elles opèrent directement par et sur l'« humain-social », et non plus d'abord par le biais ou sous le motifs des matérialités objectivables qui firent l'Âge d'Or industriel¹⁵. L'information utile est par essence unique, non-sérialisable comme l'était la

¹³ Les sept régions-capitales (au total 29 millions d'habitants) opposées aux 197 autres régions (342 mio) de l'Union sont l'Île-de-France, Uusimaa (FI), Attiki (GR), Wien (AT), Stockholm, Greater London et Lisboa Vale do Tejo.

¹⁴ C. Meillassoux, Femmes, greniers, capitaux, Ed F. Maspero, 1975.

¹⁵ Pierre Veltz décrit l'«organisation cellulaire en réseau» qui substitue, au projet taylorien d'objectivation d'un travail fragmenté en segments identifiables et mesurable par le produit matériel, un processus interactif entre agents communicants tenus à des prestations en «boîtes noires». In Les organisations cellulaires en réseau : portée et limites d'une mutation», Communication aux VIèmes Journées de Sociologie du Travail, 5-7 novembre 1997. Haesler, après Deleuze et Guillaume, développe l'analyse en terme d'organisation des flux, où se renégocient les rapports entre l'objectivable discontinu de la matérialité et le continuum de la prestation immatérielle. L'analyse en terme de réseau de M. Castells est absolument compatible avec cela. Et dans ces schèmes, le contrôle social s'exerce non plus tant par des injonctions disciplinaires individualisantes - et incluant par cela même - que par la réalité binaire de l'inclusion dans le flux ou de l'exclusion par rapport à tout flux . Mais il faut remarquer que la prestation en «boîte noire» dispense le travailleur d'une observance de prescriptions quant aux modes opératoires pourvu que le flux se poursuive, alors que le mode taylorien et sa transcription machinique par le fordisme prétendent imposer des prescriptions exhaustives du mode opératoire : dans tous les cas, il est fait fond, en réalité, sur le zèle sans lequel tout se ralentit.

matérialité industrielle, et la communication est mise en relation de contenus immatériels – et non plus d'abord circulation physique de biens matériels. Si la matérialité demeure, c'est à titre de motif-prétexte à l'activité immatérielle. Le CD sort d'usine à 1 dollar, mais le consommateur l'acquerra au prix de 15 à 20 dollars, où s'ajoute la rémunération de tout le circuit de la production immatérielle et de la distribution.

En d'autres termes, la « ressource naturelle » serait de plus en plus directement le matériau « humain-social », agent « informationnel-communicationnel », activé par et inséré dans l'organisation cellulaire en réseau. L'activité – et la croissance des flux – devrait alors, par la force des choses, se concentrer précisément là où se concentre le matériau humain et où son usage est le plus élaboré¹⁶. La concentration spatiale croissante de la ressource humaine, donc de la population active, deviendrait sinon une condition nécessaire de la croissance, en tout cas un facteur expansif en soi.

On se retrouve là au cœur de l'« archipel métropolitain » de Pierre Veltz¹⁷, décrivant le développement de grandes métropoles fonctionnant en réseau, concentrant les ressources – nonobstant l'abaissement des coûts du transport matériel et du transfert de l'information qui permettrait en théorie l'essaimage¹⁸ –, se subordonnant les hinterlands régionaux fournisseurs de matérialités industrielles et de ressources humaines. Les effets d'agrégation liés à la dynamique des pôles de développement analysés par François Perroux trouvent ici de nouveaux contenus, où la ressource humaine est revalorisée par rapport à l'équipement fixe.

3. Le vieillissement et l'articulation des régions

Sur fond de telles dynamiques de population, on aperçoit que le vieillissement à venir va impliquer les régions de manière inégale. Et cet aspect différentiel sera sensiblement plus prononcé que ce que les projections démographiques régionales courantes – celles qu'Eurostat a mises à jour en 1997 par exemple – laissent présager, en ignorant l'ampleur et la structure des flux migratoires interrégionaux. Faute d'améliorer ces projections, on en est réduit à faire état des écarts observés à ce jour.

Les « trois vieillissements » apparaissent ci-dessous. Il y est confirmé que les régions-capitales (voir note 13) ont en 1995 des indices plus bas que l'ensemble des autres régions pour le vieillissement général et, plus nettement encore, pour le vieillissement des actifs. Que les 7 régions capitales aient des indices de vieillissement des âgés (part des 80+ dans les 65+) légèrement plus élevés tient évidemment à la sous-représentation des 65-79 ans.

¹⁶ La « ressource humaine » devient alors la ressource clef, et la qualité de sa gestion devient le premier paramètre de toute compétitivité. On voit ainsi apparaître des entreprises mettant en œuvre une gestion humaine pouvant aller jusqu'à des formes, certes distordues, de démocratie athénienne – voir Lauralco au Canada –, ou des employeurs affirmant se mettre, eux-mêmes et tout l'encadrement, au service du collectif de travailleurs. Mais bien entendu, l'architecture de la compétitivité est diacritique : la « vertu » participative des uns s'accommode de l'externalisation des aléas vers l'aval ou l'amont du circuit, si elle ne la requiert

¹⁷ P. VELTZ, *Mondialisation, villes et territoires ; L'économie d'archipel*, PUF, 1996.

¹⁸ On peut être frappé, de même, que le télétravail semble demeurer confiné en lisière de l'activité, en quelques sorte dans les pores du système, sans apparemment pouvoir conquérir le cœur des processus. On pourra y voir l'effet de l'immanquable maintien des dispositifs de contrôle social que le télétravail dissoudrait, ou l'insuffisance définitive de tout moyen purement technique à épuiser une communication qui n'est efficace qu'à la condition de jouer d'une multiplicité de canaux. On peut ainsi relever, dans *Le Monde* (Suppl. Initiatives p. VI) du 9 septembre dernier, le reflux des entreprises vers Paris, avec renoncement aux illusions du lieu de travail « dématérialisé ». La proximité physique semble bien la condition même de l'existence du travailleur collectif, par l'interaction qu'elle autorise mieux, plus complètement et plus efficacement que ne le pourrait jamais n'importe quel dispositif technique. Pour Adam Smith déjà, la productivité du travail reposait sur la coopération, c'est-à-dire sur l'interactivité.

TABLEAU 5 - LES TROIS VIEILLISSEMENTS EN EUROPE

		1995			2015	
		7régions-capit.	197 régions	EUR15		
Vieillessement général	65+/pop.tot.	13,1	15,6	15,4	22,0	
Vieillessement des âgés	80+/65+	26,4	25,0	25,1	27,2	
Vieillessement des actifs	50-64/20-64	24,3	27,9	27,6	37,5	

Source : Eurostat

Or, ce vieillissement a de nombreux enjeux, et non moins sur le marché du travail qu'en termes de financement de la vieillesse. On a montré ailleurs¹⁹ qu'à la différence du dernier quart de siècle, l'évolution démographique ne permettra bientôt plus de seulement renouveler la population active. La seule évolution démographique a apporté à la population active de l'Union 11 millions de personnes entre 1975 et 1985, encore près de 10 millions de personnes entre 1985 et 1995. Elle en apportera 3,8 millions entre 1995 et 2005, et en retranchera quasiment autant (3,4) entre 2005 et 2015. La contraction, précoce, sera massive en Italie du nord. Parce que les taux d'occupation y sont déjà trop élevés pour encore ménager des réserves activables, quasiment toute l'Europe du nord, malgré des apports démographiques résiduels, ne pourra faire face en interne à une croissance même modérée de l'emploi : les réserves de main-d'œuvre féminine activable s y sont trop réduites, et l'immigration utile devrait être qualifiée. L'Espagne, le Mezzogiorno, la Wallonie et la France hébergeront vers 2015 plus des ¾ des réserves de main-d'œuvre activable, partant de situations caractéristiques d'un sous-emploi structurel²⁰. Mais par rapport au niveau de 1995, ces réserves potentielles pourraient avoir fondu de moitié vers 2015, passant de 40 à 20 millions de personnes, à la fois sous la pression démographique et sous l'effet d'une croissance modérée de l'emploi. S'il est probable que ces évolutions laissent persister, dans de nombreux pays, un chômage significatif de non - ou de mal qualifiés, et d'un chômage global important dans quelques régions à la dérive, il semble pourtant raisonnable de prévoir que se multiplieront les pénuries catégorielles - dont la presse se fait déjà l'écho avec une fréquence qui augmente de mois en mois. Si l'Europe continuait à créer bon an mal an, et annuellement, un million d'emplois supplémentaires²¹, on peut estimer que le taux moyen de chômage de l'Union redescendrait dans la zone des 5 à 7 % vers 2010, en supposant qu'il faille même deux emplois additionnels pour diminuer le chômage d'une unité.

Ce contexte sera d'autant plus inédit que l'effectif des jeunes entrants sur le marché du travail connaîtra une baisse de 20 % entre 1995 et 2015 (voir ci-contre) - par suite de la faible fécondité des générations de baby boomers. La population en âge de travailler ne maintient son effectif - jusqu'en 2011 en moyenne de l'Union - que par la croissance de plus d'un tiers des travailleurs d'au moins cinquante ans. L'âge moyen de la population d'âge actif (15-64) augmentera, dans l'Union, d'un an par décennie : 40,3 ans en 1995, 43,2 ans en 2025. Et l'effectif des post-actifs, comme on le voit augmentera de moitié entre 1995 et 2015 - et encore de 1/6 de là à 2025, représentant alors 22 % de la population des Quinze, contre 15,4 % en 1995.

¹⁹ G. COOMANS, Perspectives démographiques et marchés régionaux du travail dans l'Union Européenne, Horizon 2015, Revue du Marché commun et de l'Union européenne, mars 1998, pp.145-158 et L'évolution démographique et l'emploi dans l'Union, Revue Futuribles, septembre 1998. Voir aussi Commission Européenne, Rapport Démographique 1997 (DGV).

²⁰ Il faut rappeler que la France, où le taux d'occupation des 15-64 ans était de 58,1 % en 1995, aurait 2,5 millions d'emplois en plus avec des taux allemands, et quasiment 4 millions d'emplois en plus avec des taux britanniques. C'est l'effet à la fois d'un baby boom qui fut, en France, plus long et plus durable, et, surtout, d'une faible capacité relative à créer des emplois.

²¹ Ceci correspondant à 0,6 % d'accroissement de l'emploi par an, ce qui fut le rythme observé entre 1985 et 1995.

Le vieillissement soutenu de la population active, s'ajoutant aux contraintes quantitatives globales, donne à supposer que la main-d'œuvre jeune et qualifiée deviendra rapidement une ressource rare, et un enjeu de compétitivité entre des entreprises inégalement capables de s'en assurer la maîtrise.

L'« archipel métropolitain » pourrait, dans ce contexte, accroître ses avantages, et poursuivre à son bénéfice la polarisation du territoire. S'y concentreraient davantage les activités avancées et les ressources rares, attirant la main-d'œuvre jeune, aux qualifications à jour, alors que la population vieillissante serait encline à essaimer à travers le territoire. Bien sûr, cette dynamique de polarisation est un processus lent. Mais dans l'économie de réseau, la maîtrise des points névralgiques se laisse difficilement mesurer. Si l'on s'attendait à ce que la prégnance des structures centralisatrices en France ajoute son poids à la polarisation, le polycentrisme urbain de l'Allemagne ou de l'Italie du nord serait un facteur de densification du réseau dont ne seraient tenues à l'écart qu'un nombre limité de sous-régions. On remarquera d'ailleurs qu'en projetant l'état du marché du travail en tenant compte 1°) des projections démographiques de base, 2°) du dynamisme de l'emploi sur les quinze dernières années et 3°) de l'état des réserves attesté par le taux d'occupation de la population d'âge actif, on obtient une carte de l'Europe qui concentre les zones menacées de déclin ou de stagnation exclusivement dans le Mezzogiorno, dans le nord-est espagnol et dans les régions continentales du pays - sauf Madrid - dans le Merseyside et le nord anglais, dans le Hainaut belge et la province de Liège, et dans 13 régions françaises sur 22. Il est d'ailleurs à remarquer que l'Île-de-France en fait partie - ce qui étairait le caractère contre-productif, dans l'économie de réseau, du macrocéphalisme, sinon du centralisme.

De sorte qu'il n'y aurait pas de modèle général. Les réseaux urbains denses - nord-italiens, allemands, néerlandais, flamands, sud-anglais - ne verraient pas le vieillissement ajouter à la polarisation de l'espace, et cela ne nourrirait pas de débat de politique régionale. Le problème des transferts liés au vieillissement - pensions, coûts de santé²² - seront par contre un enjeu d'importance croissante dans les relations entre l'archipel métropolitain et les régions tierces là où les polarisations feraient diverger les structures démographiques - soit, typiquement, par effet de macrocéphalisme en France, soit, accessoirement, par effet de dualité nord-sud en Italie ou en Belgique. Si le désengagement de l'État devait se développer soit au bénéfice de régulations de marché, soit au motif d'autonomies régionales concédées, le débat s'animerait quant aux contenus à donner aux autonomies de fait.

Par exemple, quels soutiens à la prise en charge des personnes âgées du Limousin - où plus de 30 % de la population aura 65 ans et plus en 2025, avec quasiment un dixième d'octo- et de nonagénaires, et peut-être jusqu'à un huitième pour les femmes - l'autorité centrale sera-t-elle portée à concéder ? Dans les zones floues que le vieillissement rapide va multiplier entre les régimes réglementaires et les dévolutions soit aux logiques de marchés, soit aux prises en charge familiales, quels transferts seront gérés ou évacués ?

Le risque est bel et bien qu'au moment où la situation générale du marché du travail se sera amélioré, le vieillissement devienne alors le motif d'une exclusion plus massive. Mais les projections sont réputées valoir uniquement pour les motifs qu'elles fournissent à la société de dévier le cours apparent des choses.

²² On doit relever que - pour un coût de santé, en moyenne européenne estimée, au coefficient 1 pour les 0-64 ans, au coefficient 2,5 pour les 65-79 ans et au coefficient 4,5 pour les 80 ans et plus - le vieillissement de l'Europe des Quinze impliquerait une augmentation mécanique de 10 % des budgets de santé entre 1995 et 2010, et encore d'autant de là à 2025. Les plus de 65 % seraient alors les attributaires de la moitié des budgets de santé, contre moins de 40 % en 1995. Ajoutant ces budgets-là aux financements des pensions, les transferts vers les post-productifs verraient leur part dans le Revenu National augmenter de 6/10 d'ici vingt ans.